

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publié avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

SAINTE LUC 18 octobre.
ROME : retour à Rome de M. Schlœzer ; la bulle d' institution de la hiérarchie catholique dans les Indes. — **CHRONIQUE** DIOCÉSAINE ET PROVINCIALE : réunion du clergé à l'archevêché ; pèlerinage des jeunes gens de la paroisse Saint-Pierre ; bref du Souverain-Pontife à la congrégation des jeunes gens de Nazareth ; chemin de la croix au cimetière ; la communauté des sœurs des SS.



SOMMAIRE

NN. de Jésus et Marie. — **INTRONISATION** DE L'ARCHEVÊQUE DE FRIBOURG. — LA COMMISSION DU BUDGET ET LES RADICAUX FRANÇAIS. — LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES ET LES OUVRIERS DE PARIS. UNE LETTRE D'UN RELIGIEUX DU SACRÉ-CŒUR. — LE CHANT DE L'ÉGLISE (suite). L'ADORATION NOCTURNE (suite et fin). L'HOSTIE MIRACULEUSE DE FAVERNEY (à suivre). — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 cents Une piastre par an, payable d'avance. **2 cents**

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSEBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE HEURES.

DIMANCHE, 17	OCT.	—Saint-Joseph du Lac.
MARDI, 19	“	—Saint-Constant.
JEUDI, 21	“	—Saint-Lin.
SAMEDI, 23	“	—Mont Sainte-Marie.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 17	OCT.	—Dix-huitième dimanche de la Pentecôte. Purété, double m., ornements blancs.
Lundi, 18	“	—SAINT LUC, Ev., d. 2 cl., ornements rouges.
Mardi, 19	“	—Saint Pierre d'Alcan., C., d., orns blancs.
Mercredi, 20	“	—Saint Jean de <i>Canti</i> , C., double, orns blancs.
Jeudi, 21	“	—SS. Ursule et Com., MM., d. orns rouges.
Vendredi, 22	“	—De la Férie, ornements verts.
Samedi, 23	“	—T. S. Rédempteur, double m. orns blancs

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

ECOLE NORMALE.—Samedi 23, célébration du 50e anniversaire d'ordination de M. Fréchette.

Dimanche 17.—Solennité du titulaire des églises paroissiales de Saint-Edouard, Saint-Calixte et Sainte-Thérèse.

SAINT LUC, ÉVANGÉLISTE.

18 OCTOBRE.

Luc était d'Antioche ; gentil de naissance, il fut converti et baptisé par saint Paul, dont il devint le disciple fidèle. Il était fort habile dans les belles-lettres, dans la science de la médecine et dans l'art de la peinture ; il consacra tous ces talents à la gloire du Seigneur. Ayant pris, près du grand apôtre, la place de saint Barnabé, il parcourut avec lui les villes de la Grèce, le suivit à Jérusalem, à Rome et fut le compagnon inséparable de ses courses, de ses travaux et de ses souffrances.

Luc eut la consolation de converser avec plusieurs des apôtres et des disciples, et d'apprendre d'eux les circonstances de la vie, de la passion, de la résurrection de Jésus, ses miracles et sa doctrine. Inspiré d'en haut, il écrivit, vers l'an 53, son *Évangile*, qui, reçu et approuvé par saint Paul et par ceux qui avaient suivi le Sauveur, fut bientôt répandu dans toute l'Église. Vers l'an 63, il écrivit aussi les *Actes des Apôtres*, qui sont l'histoire du merveilleux établissement du christianisme à sa naissance. Il y représente l'accomplissement des choses prédites par le Fils de Dieu, la descente du Saint-Esprit, le changement prodigieux qu'il opéra dans l'esprit et le cœur des apôtres, l'admirable vie des premiers fidèles, et le miracle de la conversion des Gentils.

Après le martyre de son sublime maître, Luc, animé de son esprit et de son zèle, annonça Jésus en Italie, dans les Gaules, la Dalmatie et la Macédoine. On assure même qu'il alla prêcher l'Évangile en Égypte et dans la Libye, faisant partout de nombreuses conquêtes. Saint Jérôme dit qu'il mourut âgé de 84 ans, étant resté vierge toute sa vie. Saint Grégoire de Naziance assure qu'il couronna sa vie par le martyre, ayant été pendu par les idolâtres à un olivier. Il termina ses jours en Achaïe.—(CROSET).

Son corps, demeuré en la ville de Patras, où il opéra de nombreux prodiges, fut, sous le règne de l'empereur Constance, en 357, transporté à Constantinople, avec celui de saint André, et mis dans l'église des Douze-Apôtres. Son chef, dans la suite, fut amené à Rome, où il repose dans la basilique de Saint-Pierre, au Vatican. Sainte-Marie-Majeure possède un de ses bras et le portrait qu'il a peint de la sainte Vierge. Sainte-Praxède, Saint-Roch et Saint-Marc ont de ses reliques.

On en garde aussi une partie dans le monastère du Mont-Athos, en Grèce.

Réflexion. Consacrons à Dieu, à la vérité, à la vertu, les talents dont le ciel nous a doués ; chacun a son talent.

ROME.

Le *Moniteur de Rome* annonce que M. Schlœzer, ministre de Prusse près le Saint-Siège, vient de rentrer à Rome et il ajoute :

“ Nous apprenons que l'éminent diplomate est porteur d'importantes instructions.

Ce diplomate peu de jours après son arrivée a été reçu en audience privée par le Saint-Père. ”

La Bulle d'institution de la hiérarchie catholique dans les Indes a trouvé un écho sympathique même dans la presse anti catholique :

Le journal républicain protestant le *Temps*, de Paris, après avoir analysé la Bulle ajoute :

“ Comme on peut le voir, le Saint-Siège a obtenu du Portugal toutes les concessions désirables pour réorganiser la hiérarchie catholique aux Indes et donner une impulsion plus active aux missions dans ce pays. La domination portugaise, la prospérité et l'importance de Goa sont des choses du passé, et il n'était plus admissible que l'administration religieuse de l'immense péninsule himalayenne dépendit d'un petit port en décadence ne jouissant que de rares moyens de communication avec le reste du monde. Le Saint-Siège a passé par-dessus les susceptibilités du Portugal, il a innové un meilleur ordre de choses, dont il serait cependant imprudent de se promettre de bien grands résultats pour l'angélisation, jusqu'ici peu fructueuse, des populations hindoues. ”

Cette impression est la note dominante.

De grands efforts sont faits en Italie par le clergé et les laïques pour fêter solennellement les noces d'or de Léon XIII.

A la réunion du comité diocésain à Lucques, l'avocat Mezetti a proposé que les Italiens offrent au Saint-Père, entre autres dons à l'occasion de son jubilé, la somme représentant une année de l'allocation qu'il devrait recevoir du gouvernement italien d'après la loi des garanties, allocation qu'il a toujours refusée. Pour réunir cette somme chaque Italien devrait donner 12 centimes. On fera circuler des listes demandant cette aumône, et l'on espère, grâce sans doute aux dons de généreux bienfaiteurs, mais surtout grâce aux petites souscriptions, arriver à réunir la somme nécessaire. Cette offrande aurait donc la valeur d'une sorte de démonstration nationale en faveur du pouvoir temporel du Saint-Siège.

Les nouvelles de la santé de Son Eminence le cardinal L. Jacobini sont rassurantes. Bien que très fatigué encore l'Eme Secrétaire d'Etat de Léon XIII se porte mieux et son état n'inspire plus d'inquiétude.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Mardi dernier, un grand nombre de prêtres du diocèse—une centaine environ—se sont réunis au salon de l'archevêché pour offrir leurs hommages à Sa Grandeur Mgr de Montréal à l'occasion de sa fête.

Mgr J. Clut, évêque d'Erindel, auxiliaire de Mgr Farand, vicaire apostolique d'Arthabaska-Mackensie, qui est venu rétablir sa santé à Montréal, assistait à côté de Mgr Fabre à cette fête de famille.

Au nom du clergé du diocèse, le R. P. Jean-Baptiste, des Trappistes d'Oka, a donné lecture d'une adresse de félicitation à laquelle Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a répondu.

Près de 250 jeunes gens de la congrégation de la paroisse Saint-Pierre, sous la conduite de leur directeur le R. P. Durocher, O. M. I. se sont rendus dimanche matin en procession à l'église Bonsecours et ont assisté à la sainte messe qui a été célébrée par M. le grand-vicaire Maréchal.

Aux nombreux jeunes gens qui suivent tous les dimanches les exercices à Nazareth s'étaient joints dimanche dernier plusieurs citoyens notables de Montréal, parmi lesquels MM. Grenier, Archambault, le directeur de l'école polytechnique, M. Derome et les représentants de diverses associations.

La présence de ces citoyens était motivée par la lecture qui devait être faite du bref pontifical adressé par Sa Sainteté aux jeunes gens de la congrégation de Nazareth.

Ce bref qui porte la signature de Léon XIII est en réponse à l'adresse envoyée par les jeunes gens de cette congrégation au Souverain-Pontife à l'occasion des Encycliques *Immortale Dei* et *Humanum Genus*. En voici la traduction :

LEON XIII, PAPE

“ *Chers fils, salut et bénédiction apostolique.*

“ Votre dévouement filial s'est admirablement révélé à Nous dans les lettres pleines de respectueuse obéissance que vous Nous avez adressées et auxquelles étaient joints vos noms et celui du prêtre qui préside à vos pieuses réunions.

“ Nous voyons et sommes heureux de reconnaître que les sentiments manifestés dans cette lettre sont dignes en tous points de jeunes catholiques, tous dévoués à ce Saint-Siège et de qui Nous pouvons espérer et Nous promettre beaucoup de bien pour la gloire de la religion. La lecture de votre lettre Nous a abondamment démontré que non-seulement vous recevez avec respect les enseignements partis de cette Citadelle de la vérité mais que vous les embrassez avec tant de ferveur que vous voulez en faire la règle de vos actions soit dans la vie privée soit dans les affaires publiques quand vous serez en âge d'y participer. Ce n'a pas été pour

Nous un mince sujet de joie que de vous voir apprécier si bien l'utilité pratique que Nos enseignements et Nos préceptes, s'ils sont bien observés, apporteront au bien public. En cela vous vous recommandez à Nous autant par votre sagesse que par votre piété, car c'est le propre d'une haute sagesse de reconnaître que ce qui importe à la prospérité d'un état, ce sont les vrais principes. Nous avons confiance que cette lumière vous éclairera si bien que vous ne serez jamais surpris par les embûches que dressent pour votre âge dans leurs fallacieuses paroles et leurs écrits journaliers ces enfants de ténèbres qui, sous des formes décevantes d'arguments et sous l'artifice d'une élégante composition, voilent le venin de leurs doctrines.

“ Bien plus, il nous est doux d'espérer que votre piété, par son éclat croissant chaque jour, vous attirera et vous gagnera un grand nombre d'émules en vertu et qu'elle fera grossir sans cesse les rangs de votre estimable congrégation.

“ Pour que ce vœu s'accomplisse avec plus de succès et de plénitude, Nous implorons sur vous toute la puissance de la grâce auxiliatrice et toute l'abondance des dons célestes, et nous vous en donnons pour gage la Bénédiction Apostolique que Nous vous accordons avec amour dans le Seigneur comme marque de Notre tendresse pour vous, très chers fils, pour votre directeur et pour tous ceux que leur pieux zèle pousse à s'assembler avec vous pour entendre la parole de Dieu et puiser la science de ses voies.

“ Donné à Rome, près de St Pierre le 17e jour de juin 1886, de Notre Pontificat le 9ème.

LEON XIII.

Après les communions qui furent très nombreuses et la messe célébrée par M. Hamon, directeur de la congrégation, M. Colin, supérieur du Séminaire, donna lecture du bref et la fit suivre d'un éloquent commentaire.

Le chemin de la croix au cimetière que le mauvais temps n'avait pas permis de faire le 26 septembre dernier, a eu lieu dimanche dernier.

Les différentes congrégations d'hommes des paroisses Notre-Dame et Saint-Jacques, sous la conduite de MM. les abbés Giband et Troie, s'étaient empressées de se rendre à ce pieux pèlerinage, auquel avait tenu à s'associer un très grand nombre de fidèles.

Les paroisses Saint-Joseph et Saint-Jean-Baptiste ont fait avec solennité la procession du Saint-Rosaire.

La ferveur et le recueillement des fidèles des deux sexes, de tout âge et de toutes conditions, qui suivaient ces processions, ainsi que le respect et la piété de ceux qui n'étaient que spectateurs prouvent combien cette dévotion du Saint-Rosaire est populaire parmi nous, et avec quel empressement tous les citoyens obéissent aux exhortations du Souverain Pontife.

Lundi dernier des élections générales ont eu lieu à Hochelaga chez les sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie.

En voici le résultat :

Supérieure-générale,	Sœur M. J. Baptiste.
Assistante-générale,	Sœur M. Olivier.
Sœur assistante,	Sœur Véronique du Crucifix.
Econome-générale,	Sœur M. du Sacré-Cœur.
Secrétaire-générale,	Sœur M. Alexandre.

La communauté des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, qui a pris rapidement un si grand développement et qui compte de nombreuses maisons, est de date assez récente :

Elle fut fondée, le 1er novembre 1843, par trois saintes filles, Eulalie Durocher, Mélodie Dufrène et Henriette Céré, qui se réunirent en société à Longueuil pour se charger de l'éducation des jeunes filles et les former à la vertu et à la piété.

Le 8 décembre 1844, les trois fondatrices, qui avaient pris les noms de Sœur Marie-Rose, sœur Marie-Agnès, Sœur Marie-Magdeleine, furent admises à faire des vœux, et la communauté fut érigée canoniquement. Elle fut dirigée, au début, par les révérends Pères Oblats, établis à cette époque à Longueuil.

Ce fut grâce à la générosité de la fabrique de Longueuil, de son digne curé, M. L. M. Brassard et de M. T. Durocher, curé de Belœil, qui donna des biens-fonds d'une valeur de 500 louis, que la communauté naissante put se fixer à Longueuil.

Quand, en 1849, les Pères Oblats quittèrent Longueuil pour aller s'établir à Montréal, le curé, M. Brassard prit la direction de la communauté. Les Sœurs le vénèrent comme leur bienfaiteur et comme leur supérieur.

Dès leur début les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie déployèrent pour former le cœur et l'esprit des enfants confiés à leurs soins un zèle, une patience, une aptitude qu'on ne peut rencontrer que dans ces âmes d'élite pour lesquelles le dur et fatigant métier de l'enseignement devient un pieux devoir et un apostolat.

Aussi les progrès de la communauté furent-ils très rapides. Dix ans seulement après sa fondation, elle comptait cinq établissements ou Missions relevant de la Maison-mère, établie encore à Longueuil ; missions établies à Belœil, Saint-Timothée, Saint-Lin, Saint-Hilaire, Saint-Clément de Beauharnois. On y voyait 49 professes, 14 novices ou postulantes, 300 élèves pensionnaires et 405 externes.

Telle était la communauté des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie à la fin de 1853 ; dans un prochain article nous ferons connaître ses développements successifs jusqu'à nos jours.

L'intronisation de l'archevêque de Fribourg.

On écrit de cette ville :

“ L'entrée de S. G. Mgr Roos dans son nouveau diocèse a été vraiment triomphale. Depuis les confins de la province de Bade jusqu'à la ville de Fribourg, le train particulier qui nous amenait notre pasteur, a dû s'arrêter bien souvent et Mgr a été vivement ému des nombreux témoignages d'affection des diocésains.

“ A Heidelberg se trouvaient les députations de Fribourg, qui ont salué l'archevêque avec le clergé de la ville et les autorités. A Bruchsal, où le train s'est arrêté, les habitants ont fait une véritable ovation à leur évêque.

“ A Carlsruhe, la réception a été particulièrement solennelle. La gare était ornée et le salon de la Cour avait été mis à la disposition du comité pour les fêtes. S. G. Mgr Haffner, évêque de Mayence, qui se trouvait en villégiature non loin de la ville, était venu saluer Mgr Roos.

“ Après le discours prononcé par le curé de Carlsruhe, Sa Grandeur a répondu qu'elle se réjouissait de voir que la résidence princière du duché de Bade comptait un si grand nombre de catholiques. (24,000).

“ Les catholiques forment la minorité, continua l'archevêque, mais ils doivent chercher avant tout à vivre en paix avec les autres confessions. C'est cependant pour eux un devoir de montrer la vraie tolérance, qui consiste dans la conservation de l'union et de la paix, tout en restant décidés et fidèles.

“ Les catholiques ont un devoir spécial là où ils sont en minorité ; c'est de donner le bon exemple aux autres, afin d'être un témoignage vivant de la vérité et de l'excellence de leur foi. Même dans la vie publique, le catholique doit hautement faire connaître ses sentiments. Les meilleurs catholiques ont toujours été aussi les meilleurs citoyens et ils accompliront avec fidélité tous leurs devoirs envers le prince.

“ Le grand-duc de Bade s'était fait représenter à cette réception et les autorités civiles et militaires y ont pris part. Après que l'archevêque eut béni l'assemblée, les associations catholiques de la ville et des environs ont défilé devant lui. A Rasatt, a eu lieu une autre réception de même qu'à Aschaffembourg.

“ Le train est arrivé à Fribourg vers 3 heures du soir. Sa Grandeur a été reçue à la gare par les représentants du grand-duc de Bade, du gouvernement, des autorités civiles et militaires et par le maire de la ville. L'archevêque a répondu aux paroles de bienvenue, en disant : “ Les événements de ce jour, ces réceptions si cordiales qui m'ont été prodiguées depuis Heidelberg jusqu'à Fribourg, l'amour et la joie que me témoignent mes diocésains me font oublier la douleur avec laquelle je me suis séparé de mon diocèse de Limbourg.” Parlant ensuite de l'union des autorités, de la bourgeoisie et du clergé, l'archevêque a exprimé l'espoir de voir

Cette union se continuer, car c'est sur l'entente entre les autorités civiles et l'autorité ecclésiastique que reposent la paix et le salut de l'Etat et de la société.

“ Le cortège s'est dirigé ensuite vers la cathédrale où l'archevêque a été salué par le clergé et est entré avec tout le cérémonial d'usage. L'évêque de Mayence et les représentants de Fulda, Limbourg et Rottembourg l'accompagnaient ainsi qu'un grand nombre de prêtres du diocèse de Fribourg. S. G. Mgr Roos est monté en chaire et a remercié le peuple catholique de la brillante réception qui lui a été faite.

“ Ce n'est pas à moi que s'adressent ces ovations, a-t-il ajouté, mais vous avez honoré en moi Jésus-Christ. Car celui qui me reçoit, ne me reçoit point moi, mais Jésus-Christ qui m'a envoyé.”

“ La ville était rayonnante de joie et d'éclat. Le soir les sociétés se sont réunies sur la grande place devant l'archevêché pour y exécuter quelques compositions musicales. L'archevêque a paru au balcon et a béni la foule qui a entonné sur la place l'imposant chant du *Te Deum* en allemand.”

LA COMMISSION DU BUDGET ET LES RADICAUX FRANÇAIS.

La Commission du budget qui siège, on est censée siéger au Palais Bourbon, a repris le cours de ses *exercices*. On ne saurait, en effet, donner un autre nom aux votes *successifs* et contradictoires que ces honorables ont pris l'habitude d'émettre sur les questions qui intéressent à la fois l'Eglise et le budget.

Le premier mouvement, celui dont Talleyrand conseillait de se méfier, c'est de tomber sur l'Eglise : le mot *exertes* les met hors d'eux, ils voient rouge et *écrasent l'infâme*.

Puis la réflexion vient : on donne une satisfaction à son comité en retirant le crédit : on songe qu'il serait prudent d'en donner une au corps électoral en le rétablissant.

Entre augures républicains, on sait, en effet, à quoi s'en tenir sur l'influence réelle des comités : ce sont, tout bonnement, les cadres de la franc-maçonnerie, et M. Andrieux a montré, par son exemple, qu'on pouvait secouer le joug sans cesser d'être député. Mais la plupart des hôtes du Palais Bourbon trouvent commode l'existence des *Caucus*. Cela leur permet de voter à leur idée, et de passer du blanc au noir, sous prétexte de *fidélité à des engagements électoraux*.

Aujourd'hui, par exemple, il se produit dans le pays un grand mouvement d'apaisement : le *Kulturkampf* est condamné par les républicains modérés aussi sévèrement que par les conservateurs eux-mêmes. Il n'est pas jusqu'aux radicaux qui s'avouent, comme M. Yves Guyot, qu'il vaut mieux tourner le Concordat que de le dénoncer brutalement.

Sans les comités, la Commission du budget se soumettait à son

tour : mais elle s'est souvenue des *Caucus*, et, par un premier vote, elle a supprimé le traitement des évêques. Il est vrai que, par un second, elle l'a rétabli, en l'allégeant simplement d'une somme de 4000 francs.

Par ce procédé, on saisisait tout le monde. Aux frères et amis, on dit : " Mon premier vote est l'expression de la conscience. " Aux électeurs, on dit : " Ne craignez rien, nous ne séparerons pas l'Eglise de l'Etat."

Régime parlementaire, comédie parlementaire : il est certain que le jour où les électeurs *comprendront* les gens qui se moquent d'eux avec ce cynisme passeront un mauvais quart d'heure : mais la majorité des hôtes du Palais Bourbon sait que l'électeur français n'est pas encore près de comprendre, et elle en abuse.

Mais les grands politiques de la Commission du budget ne se contentent pas de ce mauvais tour joué aux évêques de France. Ils ont voté également la suppression de la subvention de 100,000 francs, allouée jusqu'à ce jour au clergé de Tunisie et d'Algérie : et cette suppression est motivée : *ils ne veulent pas contribuer à la conversion des musulmans au catholicisme.*

Il faut avouer que lorsque les journaux français porteront en Chine et en Syrie le résumé de cette intéressante séance, les agents du gouvernement français, qui sont les protecteurs des missions de Chine et de Syrie, pourront se trouver fort gênés.

Mais qu'importe aux radicaux. Périront les colonies, plutôt qu'un principe, disaient leurs ancêtres de 1793. Le principe aujourd'hui, c'est le *Kulturkampf*.

Que ce vote soit maintenu, nous n'en avons aucune crainte : mais il suffit à montrer ce que deviendrait le gouvernement si les 180 députés de la droite étaient remplacés par des radicaux.

M. Scherer, dans une récente étude sur la démocratie, reconnaissait que les relations extérieures d'un gouvernement démocratique périssaient forcément, parce que l'électeur du suffrage universel ne comprend pas ces questions. M. Scherer n'a pas dit toute sa pensée : dans une démocratie, l'élu ne reste pas longtemps supérieur à l'électeur, et, d'ici peu d'années, le Palais Bourbon nous en fournira de remarquables exemples.

Le grand Frédéric ouvrait aux Jésuites chassés de France les portes de la Prusse : les Etats protestants de l'Amérique subventionnent, à l'heure actuelle, les Frères des écoles chrétiennes, persécutés par la République en France. Mais, ni en Prusse, ni à New-York, il n'y a de *Caucus*.

Les Frères des écoles chrétiennes et les ouvriers de Paris.

Un boulanger de Paris écrivait au frère directeur de l'école Saint-Louis :

" J'ai l'honneur de vous offrir, depuis le 1er juillet jusqu'au 31 octobre 1879, autant de pain qu'il vous sera nécessaire, pour le

prix que vous voudrez bien le payer. Je n'ai pas à vous en dire plus long.

“ J'ajoute même que, s'il ne vous est pas possible de payer ce pain, je vous le fournirai *pour rien pendant quatre mois. Mais, je vous en prie, profitez-en.* ”

Un autre, marchand boucher, écrit cette autre lettre. Nous copions textuellement :

“ Pardonnez-moi la liberté que j'ose prendre auprès de vous... Voici la chose : Je voulais vous proposer de consentir à ce que je prenne à ma charge une livraison de viande de quinze kilogrammes par semaine, les jours qu'il vous plaira de me fixer.

“ Je pense, cher frère, que vous voudrez bien accepter cette offre qui vous est faite de bon cœur : vous me contrarieriez beaucoup en me refusant.

“ Sachez bien, cher frère, que, si je vous offre cela c'est que je puis le faire sans que cela me gêne, et, si vous me proposiez de me payer, ce serait me refuser, car je n'accepterai rien de vous.

“ Si je le fais, *c'est que je suis convaincu que dans une autre vie, quelqu'un m'en tiendra compte.* ”

Braves et nobles cœurs ! oui, Dieu vous bénira, et nous, vos amis, nous vous remercions du plus profond de notre cœur au nom des frères et au nom de tous les honnêtes gens.

A Paris, deux messieurs, quêtant en faveur des écoles des frères, demandaient une adresse. “ N'êtes-vous pas les messieurs qui quêtez pour les frères, répliqua le concierge ?

— Oui, pourquoi ?

— Ayez donc l'obligeance de monter chez une de nos locataires : elle n'est pas riche, mais elle a son fils chez les frères, et elle m'a vivement recommandé de vous faire cette prière... ”

Et nos amis grimpent presque en haut de la maison et ils exposent le but de leur visite.

Je vous suis bien reconnaissante, Messieurs, leur dit cette mère de famille, d'avoir pris la peine de monter si haut ; mais je tenais à vous dire que je vous remercie du fond du cœur pour les services que vous rendez aux ouvriers de notre quartier, en conservant les frères. J'ai mis de côté une petite somme, je voudrais bien avoir davantage, mais prenez-la. Puis elle leur remit 10 francs et elle ajouta :

“ C'est ma voisine qui ne sera pas contente !

— Et pourquoi donc, Madame, demandaient les visiteurs ?

— Parce qu'elle ne vous attendait pas aujourd'hui et qu'elle n'a pas eu le temps de vendre ce qu'elle avait mis de côté pour les frères.

— Comment, vendre ?...

— Eh ! oui, *nous ne sommes pas riches, mais on a bien quelques petits souvenirs !* Elle voulait vendre un peigne en écaille et ses boucles d'oreille, mais elle les vendra demain. ”

Nos amis étaient émus jusqu'aux larmes de tant de simplicité et de tant de dévouement.

UNE LETTRE D'UN RELIGIEUX DU SACRÉ-CŒUR

GLOIRE, AMOUR, RÉPARATION AU CŒUR EUCHARISTIQUE DE JÉSUS ET AU TRÈS SAINT CŒUR DE MARIE IMMACULÉE.

A. M. D. G. et M. Im.

Ottawa, Ontario, 10 Octobre 1886.

A Monsieur P. DUPUIS, rédacteur de "*La Semaine religieuse de Montréal.*"

Très cher Monsieur,

Nous avons lu avec un véritable bonheur, sur votre dernière livraison, le précieux document concernant la belle société d'Adoration nocturne du très saint Sacrement, érigée à Toulouse et dans plusieurs autres parties de la France, comme éminemment propre à consoler le Cœur adorable de Jésus-Christ en Lui offrant une juste réparation pour les outrages et les ingrattitudes qu'Il reçoit chaque jour de la part d'un si grand nombre d'âmes.—Aussi dans notre noble et catholique Canada, cette vaillante et pieuse société d'Adoration nocturne se propage rapidement, notamment dans la vaste et opulente ville de Montréal ; d'ailleurs, on peut dire que cette généreuse phalange forme l'une des plus nobles et des plus puissantes parties de la grande et sainte Ligue du Sacré-Cœur de Jésus qui, elle aussi, se propage de plus en plus, non seulement dans notre pieux pays, mais dans toutes les parties du monde. Espérons que cette Ligue universelle du divin Cœur de Jésus deviendra assez nombreuse et assez puissante pour ruiner les desseins secrets et les violences ouvertes de la redoutable armée satanique de la franc-maçonnerie ; le grand fléau moderne, suivant les remarquables paroles de Sa Sainteté Léon XIII.

Les nombreux lecteurs de votre pieuse et intéressante *Semaine religieuse* me permettront, sans doute, de consacrer ces quelques lignes à la dite Ligue du Sacré-Cœur de Jésus et, par suite, à la reproduction de quelques extraits du très estimable *Messenger du Cœur de Jésus*, ainsi que je l'avais promis dans ma dernière lettre, ayant des raisons très importantes et espérant que l'usage des pieuses pages de cette publication me sera continué.—" L'Eglise et la société n'ont d'espérance que dans le divin Cœur de Jésus : c'est Lui qui guérira tous les maux ; " voilà les paroles prophétiques du grand Pape Pie IX. D'ailleurs nous trouvons également les mêmes expressions dans un magnifique discours de notre très illustre et très saint Père Léon XIII, qui donnait les plus vifs encouragements à la Croisade universelle du Cœur si aimant de notre divin Sauveur ; car cette sainte Ligue a pour but d'obtenir et de hâter le triomphe de la sainte Eglise et la revendication du pouvoir temporel et des droits de l'auguste et glorieux Vicaire de Jésus-Christ si odieusement spolié par l'armée infernale de la franc-maçonnerie et autres sociétés analogues qui, comme on le

sait, savent si bien se rassembler pour la ruine des âmes. La Ligue universelle du Sacré Cœur de Jésus et de l'auguste Reine du Saint-Rosaire a l'immense avantage de rallier, sous le noble et saint drapeau du Sacré Cœur, un très grand nombre de vastes et pieuses sociétés et associations catholiques et même un grand nombre de communautés religieuses aussi ferventes que célèbres. Par conséquent cette sainte Ligue, de prières et d'action, a évidemment une force indicible pour le bien religieux et social. Travaillons donc et prions souvent et beaucoup afin que cette pieuse Ligue du Cœur adorable de Jésus se répande et se propage, de plus en plus, dans toutes les parties du monde et chez toutes les nations et qu'ainsi, redoublant de force, elle obtienne le complet succès si vivement désiré par tous, c'est-à-dire : le grand triomphe de notre bien-aimée Mère la sainte Eglise et celui de N. T. S. P. le Pape glorieusement régnant.

En outre, encore et toujours dans le même but, aidons à propager les bons livres et les pieuses publications périodiques, comme aussi les statues et les saintes images des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie Immaculée ; par ces moyens, accessibles à tous, nous pouvons aider à titre de zélateurs, à la diffusion de la puissante et consolante dévotion au Cœur sacré de Jésus, déjà en usage dans presque toutes les familles chrétiennes et surtout dans les écoles et collèges : car partout on se fait une gloire et un honneur de se grouper à l'ombre et sous la protection de la sainte et glorieuse bannière du Cœur adorable de Jésus-Christ.

Parmi les nombreuses et vaillantes sociétés catholiques qui sont une des gloires de notre belle ville d'Ottawa, mentionnons, en ce jour, la pieuse " société des amis du Sacré-Cœur de Jésus " qui augmente chaque jour d'une manière bien consolante. Sans doute nous devons ajouter : honneur et reconnaissance à notre vénérable et saint archevêque d'Ottawa, Mgr Duhamel, et ensuite à ses révérends curés et autres pasteurs des âmes, puisque c'est à eux que nous sommes redevables de la fondation et des rapides progrès de ces honorables associations catholiques qui font tant de bien au point de vue religieux et social.

Voici maintenant ce que nous lisons dans le beau *Messenger du Cœur de Jésus* relativement à la vie et à la mort du saint cardinal Guibert, Oblat de Marie Im., et, sans doute, l'une des gloires de l'illustre congrégation des révérends pères Oblats de Marie Immaculée... " Un évêque, un prince de l'Eglise vient de mourir qui fut entre tous cher au Cœur de Jésus. A ce titre, il doit trouver une place dans la revue rapide des intérêts de ce Cœur adorable durant le mois qui vient de s'écouler... Après un épiscopat aussi fécond en grandes œuvres qu'en longs jours, le cardinal Guibert s'est endormi dans la paix du Seigneur, répandant autour de lui, jusqu'à son dernier soupir, le double parfum de la force et de la suavité que l'on pourrait appeler la caractéristique de sa vie... Trois grandes œuvres résumant cet épiscopat de quinze ans :

l'Université catholique, les cent soixante-quinze écoles chrétiennes libres et l'église du Sacré-Cœur de Montmartre. Par cette dernière surtout il manifesta son amour pour le saint Cœur de Jésus et son dévouement à l'œuvre de réparation d'où la France devait sortir glorieuse, parce qu'elle était devenue pénitente ; — il a rendu son âme à Dieu quand finissait l'octave de la fête solennelle du Sacré-Cœur de Jésus, mais du haut du ciel il priera pour l'achèvement de cette œuvre nationale, dont l'histoire tout entière se résume en lui etc. ”

J'ose vous prier, très cher Monsieur, de publier cette lettre dans votre très estimable *Semaine religieuse* ; merci mille fois pour votre grande bonté.

Votre humble serviteur.

Signé : UN RELIGIEUX DU SACRÉ-CŒUR.

LE CHANT DE L'ÉGLISE.

ÉTUDE ET CRITIQUE.

(suite).

Nous pourrions multiplier les témoignages, mais la chose devient inutile devant le témoignage mille fois plus imposant et plus solennel des siècles et des peuples ” Il n'y a que ce qui est vraiment beau, dit l'abbé Mehling, professeur au séminaire de Fribourg, qui puisse plaire toujours et partout. Or, le plain-chant a un caractère de durée et d'universalité qui suppose nécessairement un genre de beauté véritable.

“ Et d'abord il a traversé les siècles. Jusqu'à l'époque où notre musique moderne s'est constituée en dehors de la tonalité du plain-chant, c'est-à-dire jusqu'au XVII^e siècle, on ne connaissait pas d'autre musique en Europe soit dans l'Église, soit hors de l'Église. Les chants militaires que Charlemagne fit composer pour animer ses soldats, comme ceux des troubadours qui charmaient les loisirs des seigneurs au moyen-âge, reposaient sur le système musical dont saint Grégoire avait tracé les règles. Pense-t-on que ces simples mélodies n'eussent que la propriété d'ennuyer ? Et les fiers croisés, qui, sur les murs de Damiette, chantaient *Kyrie eleison*, *Gloria in excelsis Deo*, avaient-ils moins d'enthousiasme que nos guerriers modernes ?

“ Le plain-chant a non-seulement traversé les siècles que notre superbe dédain qualifie de siècles d'ignorance, il a encore traversé les époques d'indifférence religieuse et celles plus dangereuses encore où la musique moderne était le plus en faveur. Il les a traversés malgré les altérations qu'on lui a fait subir. Tout défiguré et méconnaissable qu'il était, il conservait néanmoins encore assez de beautés pour être apprécié des hommes compétents et

goûté des populations chrétiennes. Or, ce qui survit aux caprices des hommes doit nécessairement reposer sur le sentiment intime du beau qui est au fond de notre nature.

“ La musique moderne n'a pas encore eu cette épreuve du temps. Pendant les deux ou trois siècles de son existence, elle a subi trop de modifications pour être sûre de l'avenir. Jouet des passions humaines dont elle est l'expression, elle doit supporter les conséquences de sa nature. Combien d'auteurs ont donné depuis le 16e siècle des compositions proclamées admirables et qui dorment maintenant dans la poussière des bibliothèques ! “ Quand nous assistons “ dit M. d'Ortigue, à l'exécution de certaines œuvres contemporaines, nous ne savons pourquoi nous ne pouvons nous défendre “ d'une pensée triste, à l'idée que ces productions admirées aujourd'hui seront peut-être oubliées dans un certain nombre d'années, “ soit parce qu'elles auront cessé d'être en rapport avec les moyens “ d'exécution, soit parce qu'on ne saura plus en pénétrer le sens “ et l'esprit. Cette pensée nous vient surtout à propos de ces compositions que l'on nomme religieuses, parce qu'elles ont été inspirées par les textes sacrés. Oui, sans doute, ces messes de “ *Requiem*, ces *Te Deum* sont bien beaux, bien imposants au point “ de vue de l'art. Notre esprit néanmoins en revient toujours, “ malgré nous, au plain-chant de l'office des morts, à ce *Dies iræ*, “ à ce *De profundis* en faux bourdon que de simples chœurs “ entonnent auprès de la bière du pauvre comme autour du catafalque du riche. Ce plain-chant ne suffit-il pas à la prière, à la “ foi, à l'appareil même de la mort ? Faut-il donc donner le change “ à la douleur par ces pompes importunes ? Depuis plus de six “ cents ans les fidèles versent des larmes et les essuient aux accents du *Dies iræ*. Dans six cents ans, la douleur n'aura-t-elle “ pas besoin d'être consolée et la mort ne sera-elle plus la même ? ”

“ Considéré comme mélodie, le plain-chant présente dans ses huit modes une grande richesse et une grande variété. La différence d'un mode à l'autre, *quand ils ne sont pas dénaturés par un accompagnement hétérogène*, est aussi sensible que dans les deux modes de la musique moderne, et offre le moyen d'exprimer les diverses affections de l'âme.

“ Ce chant, à la vérité, est dépourvu de la mesure rigoureuse de la musique moderne, à l'exception des hymnes où le mètre du vers est marqué par la mélodie. Mais qui osera dire que c'est une imperfection ? Cette liberté d'allure ne permet-elle pas de suivre plus facilement l'élan de la parole et l'impression de la pensée ? n'offre-t-elle pas quelque chose de plus poétique que la musique artificielle qui emprisonne les paroles dans un cadre restreint, au détriment de l'accent et de la prononciation, ne laissant aucune liberté à la voix, à la respiration et à tout ce qui fait la vie de la musique naturelle comme de la parole.

“ Il y a des beautés de mode qui dépendent des caprices du goût ; elles plaisent pour un temps, mais ne tardent pas à tomber

dans l'oubli ou le ridicule. Il y a des beautés simples qui sont de tous les temps et de tous les lieux. Quand un chant a été goûté dans des temps éloignés et qu'il l'est encore, quand il l'est dans des pays de mœurs et de langues différentes, il faut qu'il ait en lui même une des conditions essentielles du beau que la raison humaine approuve toujours et partout.

“ Concluons que le plain-chant ne mérite point le dédain qu'on lui prodigue. Il sera toujours l'objet de la critique de ceux qui se placent à un autre point de vue que l'Eglise et qui n'apportent point dans le lieu saint ces dispositions de piété qui en feraient saisir le charme et la convenance. Il ne sera jamais goûté de ceux qui ne viennent point à l'église pour prier ; *ceux-là ont besoin de l'art profane pour se désennuyer* : le spectacle religieux que leur offrent nos cérémonies ne parle pas assez à leur esprit et à leur cœur ; il leur faut le langage du monde qu'ils comprennent mieux. Mais, grâce à Dieu, l'Eglise est encore pour le plus grand nombre la maison de la prière et non une salle de concert. Il ne s'agit que de rendre à ces antiques et suaves mélodies leur véritable expression pour les faire apprécier.

“ Il fut un temps où les meilleurs esprits engoués de la renaissance de l'art païen, ne regardaient qu'avec dédain les édifices sacrés du moyen-âge : les chefs-d'œuvre de l'architecture n'étaient que des inventions gothiques. A-t-on maintenant assez d'admiration pour ces sublimes conceptions du génie chrétien, qui disait tant de choses à l'œil éclairé de la foi ? Il peut en être de même du plain chant lorsqu'il sera exécuté dans les conditions voulues. La réaction contre le sensualisme païen dans les arts a déjà produit des écoles de peinture et d'architecture qui s'inspirent des pensées de la foi. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour la musique ? ”

(à suivre)

L'ADORATION NOCTURNE.

(suite et fin.)

Il y a la contagion du bien comme il y a la contagion du mal. L'exemple donné par le diocèse de TOULOUSE ne pouvait pas être stérile. Dans celui de MONTAUBAN, où nous trouvons aussi l'appui du pieux évêque, en faveur de l'œuvre, un certain nombre de paroisses ont arboré le drapeau de l'Adoration nocturne. AUCAMVILLE, GRAMONT, ESCAZEAUX, MONBETON, TISSAC, CAZALS, ont pris les devants et ont prouvé que, grâce à Dieu, il y a toujours dans notre pays, des âmes prêtes à tous les saints dévouements. Nous rencontrons là le même zèle des pasteurs, le même empressement des paysans, les mêmes motifs d'édification dont nous venons de vous donner un bien faible aperçu pour le diocèse de TOULOUSE.

Le regretté curé de TISSAC, rendant compte de l'entrain que ses hommes avaient mis à faire l'adoration nocturne, terminait sa lettre

par ces consolantes paroles : " Dans la journée, les femmes rivalisèrent de piété pour être dignes de leurs maris, et la fête, embellie par la présence de vingt-cinq prêtres des environs, formant une belle couronne sacerdotale au Maître bien-aimé, se termina dans une sainte allégresse et dans l'espérance des joies célestes dont cette belle journée donnait un avant-goût."

A TARRES, Mgr Billière est trop l'évêque de la sainte Vierge, pour n'être pas aussi l'évêque du très saint Sacrement. Dans les entretiens familiers de la retraite pastorale, il avait chaudement recommandé cette pratique de l'Adoration nocturne à son clergé des villes et des campagnes. Il nous suffira de nommer BAGNÈRES-DE-BIGORRE, CANTAOUS, OSSUN, TARRES, TUZAGUET, VIC, pour montrer que son appel trouva de l'écho et que, dans ce diocèse encore, Notre-Seigneur pouvait compter sur des âmes généreuses et dévouées. L'église d'OSSUN n'a-t-elle pas vu, dans cette nuit bénie, plus de quatre cents hommes venir, à la demande de leur curé, apporter à Jésus-Christ l'hommage de leur robuste foi et de leur inébranlable amour ? A TUZAGUET, le *Conseil municipal* a tenu à honneur d'ouvrir les exercices de la nuit. Il a été suivi par plus de deux cent cinquante hommes qui se sont relevés d'heure en heure avec la plus scrupuleuse exactitude. Le peloton qui s'est présenté à minuit sonnait se composait de quarante-cinq hommes ; à cinq heures, l'enthousiasme était le même ; le dernier groupe était aussi nombreux que les premiers. (*Applaudissements*).

Vous le voyez, Messieurs, cette belle région du Midi cède à la pieuse contagion et on dirait, en vérité, que Notre-Dame de Lourdes veut faire sur ce versant des Pyrénées ce que Notre-Dame des Victoires a fait à Paris et dans les plaines du Nord.

Ceci n'est pas un roman, ce sont des faits. Quel jour que celui où chaque diocèse aurait son adoration perpétuelle de jour et de nuit ! Quelles sources de grâces, quelles espérances de salut dans cet immense réseau d'amour couvrant le sol de la patrie et le défendant contre les criminelles entreprises de Satan ! Rien ne saurait être plus français et plus chrétien.

FIN.

L'HOSTIE MIRACULEUSE DE FAVERNEY.

Pour répondre aux blasphèmes des hérétiques qui s'obstinaient à dogmatiser contre la Sainte Eucharistie, les Bénédictins de Favorney avaient introduit dans leur monastère la dévotion des quarante heures, préconisée en Italie par saint Ignace et par saint Philippe de Néri. Ils avaient obtenu des indulgences spéciales pour tous les fidèles qui viendraient visiter leur église, s'y confesser et y communier aux fêtes de la Pentecôte.

Le bref de Clément VIII, accordant des indulgences, est du 20 août 1683. Mais la coutume d'exposer le Saint Sacrement à l'adoration des fidèles lui était bien antérieure,

Tout en étant dédié à la sainte Vierge, l'église de Favorney était donc aussi un sanctuaire spécialement dévoué au culte de l'Eucharistie. Le fait est digne de remarque, et la fidélité avec laquelle Jésus-Christ y fut honoré au temps où les hérétiques attaquaient avec plus d'obstination sa présence réelle dans l'adorable Sacrement, explique peut-être le choix qu'il fit de ce lieu béni pour confondre, par un miracle des plus éclatants, les prétentions des hérétiques et des impies. C'est ce miracle que nous allons raconter.

C'était en l'année 1608. Le reposoir sur lequel le Saint Sacrement devait être exposé pendant les fêtes de la Pentecôte fut dressé du côté de l'évangile, à gauche de la porte donnant accès au chœur. Le chœur et la nef étaient séparés par une grille en fer. Ce "treillis", haut de neuf à dix pieds, était fixé à la base dans une semelle de chêne posée sur le pavé, et soutenu de distance en distance par des colonnes de bois.

En l'année 1608, la Pentecôte tombait le 25 mai. La veille, à la messe conventuelle, le célébrant de semaine, dom Prudent Châlon, consacra les deux hosties qui, selon l'usage du monastère, devaient être exposées et dom Noïrot, diacre, les plaça dans l'ostensoir, qui fut renfermé dans le tabernacle du maître-autel, en attendant la cérémonie de l'après-midi.

Cet ostensor, qui était en même temps un reliquaire, appartenait à l'abbaye depuis un siècle et lui avait été donné par Guy de Lambrey, l'un de ses prélats. Ses dimensions étaient bien modestes, il n'avait guère que trente centimètres de hauteur totale. Son pied était à dix pans et portait les armes du donateur. Du nœud qui le couronnait s'élevaient deux consoles portant un tube de cristal placé horizontalement. Ce tube contenait l'os d'un doigt de sainte Agathe, vierge et martyre ; un simple bouchon de papier blanc le fermait d'un bout et empêchait la relique de tomber. Deux autres consoles partant des extrémités du cylindre rejoignaient à un bouton sur lequel on vissait la lunette d'argent munie de verres, qui devait contenir les deux hosties. On en mettait deux, soit parce que la lunette était trop large pour une seule, soit afin de faire paraître des deux côtés l'image du crucifix empreinte sur chacune d'elles. La lunette était surmontée d'une petite croix d'argent ronde et lisse, et le poids total de l'ostensoir n'était que de huit onces de Troyes, c'est-à-dire moins de 310 grammes.

Dans l'après-midi, dom Jean Sarron, prieur de l'abbaye, chanta les vêpres solennelles, fit un sermon sur l'objet de la fête, tira l'ostensoir du tabernacle, et après avoir béni la foule qui remplissait l'église, il porta les saintes espèces sur le reposoir, où elles devaient rester exposées jusqu'au matin suivant.

Après les vêpres, la foule ne quitta point l'église. Plusieurs restèrent pour adorer le Saint Sacrement ; le grand nombre s'occupa de préparer sa confession pour communier le lendemain et gagner l'indulgence proposée.

L'affluence des habitants et des pèlerins était telle que les moines confessèrent pendant toute la nuit, et les personnes qui avaient été désignées pour veiller le Saint Sacrement, dans la nuit du samedi au dimanche, furent dispensées de ce devoir.

Le soir du dimanche 25, les moines ayant chanté les offices solennels, après une nuit passée à entendre les confessions, se retirèrent harassés de fatigue, pour prendre un peu de repos. Soit malentendu, soit manque de dévotion, les fidèles qui devaient veiller pendant la nuit du 25 au 26 ne vinrent pas ; ils crurent, probablement, qu'il y aurait encore foule comme la nuit précédente. Toujours est-il que chacun s'étant successivement retiré, le sacristain de l'abbaye, dom Jean Garnier, se trouva seul vers les onze heures du soir, et, n'en pouvant plus de fatigue, il ferma les portes de l'église, éteignit les deux cierges, ne laissa brûler que les deux lampes occupant le milieu de la table, et alla se reposer un instant.

Un peu avant l'heure des matines, qui se chantaient à trois heures du matin, il revint à l'église. En ouvrant la porte, il se trouve en face d'une épaisse fumée et entrevoit les débris de son autel incendié. Il rentre sous le cloître et appelle les religieux au secours. Les novices et les plus jeunes arrivent les premiers et se précipitent vers le reposoir dont il ne reste que des débris fumants. Les étoffes sont brûlées, la table, consumée aux deux tiers, s'est effondrée avec le tabernacle ; le marbre calciné est partagé en trois, un des chandeliers d'étain est fondu, un chandelier de cuivre brisé. Les moines éperdus regardent dans cet amas de cendres et de charbons, et cherchent à y reconnaître au moins les débris de l'ostensoir, quand un moine l'aperçoit à la place même où il avait été déposé la veille, mais suspendu en l'air et très rapproché de la grille de fer. Dom Garnier, tout heureux de voir que son ostensor n'est pas perdu, avance le bras pour le saisir, le novice l'arrête en lui faisant remarquer combien la chose était extraordinaire.

Pendant que l'on discutait pour savoir quel parti il convenait de prendre, la population, réveillée en sursaut et croyant courir au feu, arrivait déjà à la porte de l'église. En moins d'un quart d'heure la foule avait envahi les nefs et le sanctuaire, se prosternant, pleurant et criant au prodige à la vue de l'ostensoir suspendu miraculeusement et bruni par la violence des flammes.

Il fut convenu que l'on chanterait matines comme à l'ordinaire et quand elles furent terminées, à cinq heures du matin, dom Noirof monta à cheval pour aller quérir les Capucins de Vesoul qui étaient en grand renom de science et de sainteté.

La nouvelle se répandit bien vite dans la contrée, et de toute part on vit accourir des fidèles avides de contempler cet étonnant spectacle.

Les habitants de la paroisse avaient eu tout le temps de contempler l'ostensoir avant l'arrivée des étrangers. Toutes les étoffes du baldaquin avaient été brûlées, à l'exception d'un lambeau suspendu

perpendiculairement au-dessus de l'ostensoir, et semblant vouloir couvrir son Créateur d'une ombre protectrice. Le chassis du baldaquin était brûlé ; ses débris, en tombant, devaient entraîner l'ostensoir. Loïn de là ; les charbons, de la grosseur d'une noix, restaient sur le pied du vase sacré, comme des témoins de la violence des flammes et de la puissance de Dieu qui suspendait tout à la fois les lois de l'ignition et celles de la pesanteur.

Cependant l'ostensoir, placé dans une position oblique et physiquement inexplicable, semblait toucher, par l'extrémité d'un des bras de la croix, à un barreau de la grille. Ce contact n'était-il point la raison de la suspension ? En regardant de près, les témoins purent se convaincre qu'il n'y avait en cet endroit qu'un peu de cendre provenant des linges brûlés ; les fidèles se pressant autour de la grille, ayant ébranlé cette dernière, la cendre tomba et l'ostensoir demeura complètement isolé. Les Capucins de Vesoul, en arrivant à l'heure de vêpres, allumèrent des cierges pour vérifier la chose de plus près ; ils reconnurent qu'il n'y avait aucun point d'attache et furent d'avis qu'on était en présence d'un vrai miracle, qu'on devait dépêcher un exprès à l'autorité diocésaine et laisser toutes choses en l'état jusqu'à l'arrivée des commissaires archiepiscopaux.

Dès le matin, on avait placé deux tréteaux avec une planche au-dessous de l'ostensoir, pour le recevoir décemment s'il venait à tomber.

Le mardi 27 au matin, les paroisses du voisinage arrivèrent en procession, conduites par leurs curés, et venant adorer la sainte Hostie conservée dans les flammes. On fit défiler les processions devant l'ostensoir miraculeux : un religieux capucin prouvait l'évidence du prodige en passant *dans tous les sens* autour de l'ostensoir, tantôt un linge, tantôt une baguette et même un missel, afin que tout le monde fût bien convaincu qu'il n'y avait aucune adhérence entre l'ostensoir et la grille, et que l'air seul entourait les saintes Espèces.

Vers neuf heures trois quarts du matin, messire Nicolas Aubry, curé de Menoux, commençait sa messe au maître-autel. Au *Sanctus* un des cierges qui brûlaient devant les saintes Hosties s'éteignit. Dom Garnier le ralluma, mais il s'éteignit encore, coup sur coup, deux fois de suite. Cet incident attira les regards sur l'ostensoir, et, au moment même où le prêtre, ayant élevé l'hostie consacrée, la déposait sur l'autel, l'ostensoir miraculeux "*se coula doucement*", c'est-à-dire vint reposer sans secousse sur le corporal placé au-dessous. Il y avait alors trente-deux ou trente-trois heures que le prodige durait.

Les délégués de l'Archevêque de Besançon, Ferdinand de Rye, se livrèrent à une enquête minutieuse et entendirent cinquante-neuf témoins dont les dépositions écrites et signées constituent le procès-verbal le plus imposant et le plus solide qu'on puisse imaginer.

(à suivre).

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Herm. Payette, ép. Dudevoir. — N. Lépine, ve J. Charbonneau. — R. Grant, ép. O'Hara. — Ellen Mears, ép. Agnie. — O. Malo, ép. de Montigny. — Daniel Dupuis. — J.-B. Thibault. — C. Tremblay, ve Landry. — H. Jeffrey — Sèveire Godin. — Pierre Martineau. — Louis Livernois. — Th. Graven. — James Harkness. — A. Quir tal. — Em. Beauchamp, ve J.-B. Charbonneau. — A. Chess, ép. J.-B. Pelletier. — Angélique Lebeau. — E. Veillevy, ve F.-X. Baudoin. — F.-X. Clément. — T. Loiseau, ép. Lacaille. — J. Pleau. — Augustin Picotte. — E. I. Poitras. — Trefflé Couvrette. — François Lapointe.

DE PROFUNDIS.

REMEDÉ DU DR SEY, DE PARIS

est sans contredit, le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du **Remède du Dr Sey**.

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le **Remède du Dr Sey**, dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elle verraient leur santé s'améliorer notablement.

Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué **L. J. LAUZON, Ptre.**
Saint-Henri de Mascouche 10 octobre 1834.

M. Lachance. Ayant fait usage du **Remède du Dr Sey**, pour la dyspepsie, je m'en suis très-bien trouvée.
Sr Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,
Montréal, 14 octobre 1844.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Corn des RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOCHELAGA.

PENTURES A RESSORT DE GEER

employées dans plus de trente églises et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRE

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

BEAUCHAMP & BE'OURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jolies, et des meilleures fabriques. **CACHEMIRE**s en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

➤ **SPECIALITÉS D'ÉTOFFES**, pour les communautés religieuses et les pensionnats.

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL



CLOCHES D'ÉGLISES
THE JONES BELL FOUNDRY CO.
 TROY N.-Y., U.-S.
MEARS & STAINBANK
 LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR
H. & J. RUSSEL
 22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.
 AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
 FABRICANTS DE SOMMIERS EN FER.

BRITTON & BRUNET
 PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
 TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL
 COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT
 Menuisier & Charpentier
 45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
 et en peinture,

A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec
 soin. Première qualité de drogues et matières
 chimiques.

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique assortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

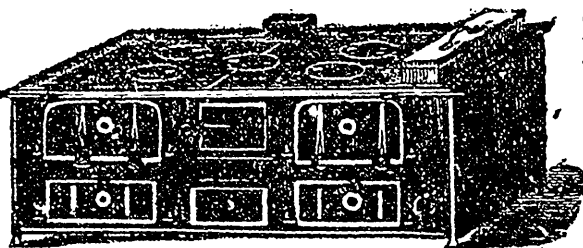
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vé par
un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Couvents,
d'Hospit-
ces et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264

Fosage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES



POUR LAMPES DE SANGTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Félicité, Montréal.

PEPIN & BOIRE

FACTEURS D'ORGUES D'ÉGLISE ET DE SALON

No. 605 Rue Sanguinet, Montréal.

30 ANS D'EXPÉRIENCE CHEZ MM. S. R. WERREN & FILS,

TORONTO

Satisfaction garantie et conditions faciles. Réparation et accordage exécutés promptement et à bas prix

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRÈRE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL.

RECOMPENSE !

DE \$10 a \$50,

à toute personne qui nous in-
formera de quelque vacance

d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de
dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

PAGENCE DES ECOLES, CHICAGO,
185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

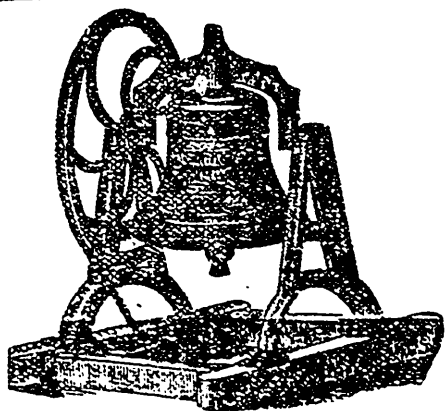
A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue, garantissant pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAUVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.
1676 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR ÉGLISES, COLLEGES ET
COUVENTS.

Seules ou en Carillons
AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de meilleure
qualité que les cloches anglaises
ou américaines.

Fournitures pour intérieur
des églises.

Appareils de chauffage d'après les
meilleures systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.



UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ÉCONOMES FERONT BIEN DE VISITER
LES

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

J. B. RICHER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRE

468½ Rue LAGAUCHETIÈRE, 468½

SUCCURSALE AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL